

DEPARTEMENT
DE L'EURE

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT
DES ANDELYS

MAIRIE DE STE.GENEVIEVE LES GASNY

CANTON DE VERNON

TEL : 02.32.52.12.94

TELECOPIE : 02.32.52.17.77

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

LE : 15/12/2025

DATE D'AFFICHAGE

LE : 22/12/2025

NOMBRE DE CONSEILLERS :

EN EXERCICE : 14

PRESENTS : 9

VOTES : 9

Séance du Vendredi 19 Décembre 2025

L'an DEUX MILLE VINGT-CINQ, le vendredi dix-neuf décembre à 19h30, le conseil Municipal légalement convoqué par le Maire le 15 décembre 2025, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Hélène MARTINEZ, Maire.

ABSENT(S) : 5

POUVOIR : 0

PRESENTS : Reynald AIGNEL, Serge BEGUIN, Katia DRAGEE, Yann GRUMBACH, Christian MAZURE, Lydia KONYA, Isabelle PANCHOUT, Jean-Yves SCHROEYERS.

ABSENTS EXCUSES : Claire ESPASA, Tom KUBLER, Alexandre PARIS, Jonathan PETIT, Rémy PONT.

Secrétaire de séance : Christian MAZURE,

Délibération : Convention de médiation PC « les heures claires »

Suite au refus par la commune du permis de construire PC27540 24 A0007,

Vu l'ordonnance en date du 5 septembre 2025 du Tribunal Administratif de Rouen désignant Madame Marion BALGALIER, en qualité de médiatrice, dans le litige « Les Heures Claires / Commune de Sainte Geneviève Les Gasny » (PC 27540 24 A0007),

Mme le Maire présente la convention de médiation proposée par Madame Marion BALGALIER, médiatrice et informe que des frais annexes seront à rembourser à la médiatrice, notamment pour la location de salles nécessaires à la tenue de réunion (300€ TTC pour la 1ère réunion à diviser à 50% entre chaque partie).

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, DECIDE à l'unanimité :

- D'autoriser Madame le Maire à signer la convention de médiation dans le litige du refus du permis de construire PC 27540 24 A0007)
- D'autoriser Madame le Maire à régler les honoraires et les frais annexes
- Les sommes nécessaires seront prévues sur le budget 2026

Pour extrait conforme au registre.

Fait à STE GENEVIEVE LES GASNY, le 19 décembre 2025

Le Maire, Hélène MARTINEZ.

Secrétaire de séance, Christian MAZURE

